

**Relevé d'impressions de la rencontre avec le Conseil Régional
le 25/11/2016 à 10h00 à l'hôtel de Région de Lyon**

Conformément aux échanges que nous avons eu avec la Région, plus précisément, avec Mme BERTHOUX, Vice-Présidente et M. BAILBE DGA, cette dernière a décidé de créer une instance de concertation, ou groupe de travail permanent, réunissant des représentants des équipes de Direction des lycées public, des élus régionaux et des agents des services de la Région. Afin de conserver un caractère opérationnel et de veiller à une représentativité de chacune des organisations syndicales, cette instance est constituée de :

- -10 membres issus de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole, à savoir : SNPDEN UNSA : 3 titulaires+ 3 suppléants ; ID-FO: 1 titulaire+1 suppléant ; SGEN- CFDT : 1 titulaire+1 suppléant, établissements agricoles : 1 titulaire+1 suppléant ; adjoints gestionnaires : A&I UNSA : 1 titulaire+1 suppléant
- Pour la Région : membres de l'exécutif régional : Mme la Vice-Présidente en charge de l'Education et des lycées et M. le Premier Vice-Président en charge des finances et de l'administration générale ; Administration régionale : M. le Directeur général adjoint, en charge de l'Education, de la Culture, du Sport et des Politiques sociales ; M. le Directeur de l'Education et des Lycées et Mmes et MM les Directeurs adjoints de l'Education et des Lycées (ou les chefs de service les représentant)

Afin de préparer son installation et de définir les modalités générales de travail, les membres de cette instance désignés par leurs organisations respectives, ont été conviés ce vendredi 25 novembre 2016 à 10h à l'hôtel de Région, à Lyon.

Etaient présents :

- Représentants de l'enseignement public présents : CAUCHY J PIERRE (AI) ; GRASSET véronique (enseignement agricole) ; NICAULO jacques enseignement agricole) ; MARTIN Pierre (enseignement agricole) ; KERBECI Nathalie- (SNPDEN UNSA). CHERIFI Djamil (SNPDEN UNSA) HAMONIC Hervé (SNPDEN UNSA), DOSCH Thierry (SGEN-CFDT), DESBOS Claude (ID/FO), RIBOLLET Sylvie (AI) MALLEIN Laurent (SGEN CFDTsuppléant).
- Représentants de la Région : Mme BERTHOUX vice-présidente du conseil régional, M BAILBE –DGSA-, Collaborateurs

1 Mme BERTHOUX : Réunion d'installation de l'instance de concertation

Madame la Vice-Présidente ouvre la séance en exprimant sa satisfaction de voir aboutir la constitution et tenue d'une telle instance et adresse ses vifs remerciements à M. BAILBE qui en a été le maître d'œuvre.

Elle s'excuse par ailleurs, d'avoir une nouvelle fois transmis très tardivement cette invitation.

Elle rappelle que la fusion de deux Régions n'est pas si simple.

Elle nous propose un ordre du jour.

SNPDEN : Nous faisons remarquer qu'il est difficile de préparer nos interventions et notre participation en l'absence d'ODJ connu à l'avance et des délais très courts

M. BAILBE convient de ces remarques et insiste sur le fait, qu'aujourd'hui, il s'agit essentiellement d'installer cette nouvelle instance et d'exposer les modalités de travail.

Cependant, il ajoute à ce contenu, l'opportunité de nous donner 2 informations :

- Présentation de la direction des lycées, nouvel organigramme de fonctionnement
- Se donner des axes de travail prioritaires

Mme BERTHOUX expose à partir d'un powerpoint différents principes :

- Volonté de réaliser rapidement l'unification des anciennes régions.
- **Bâtir avec les organisations syndicales et les représentants de l'enseignement agricole une relation de confiance.**
- Au service : de la réussite des élèves ; de la qualité des enseignements ; du fonctionnement des lycées.
- Présentation des modalités de fonctionnement.
- Groupe de travail permanent et dynamique de **co -construction** de l'action publique d'éducation.
- Planifier des réunions tous les deux mois, un calendrier communiqué à l'avance. **On garde le principe du vendredi matin à 10h.**
- Relevés de conclusion diffusés.
- Modalités : siègent les titulaires (les suppléants reçoivent une convocation pour info) ; souplesse sur la suppléance en fonction des disponibilités afin d'éviter des sièges vides....

SNPDEN : volonté du respect d'une représentativité basée sur les résultats des élections professionnelles.

M. BAILBE intervient :

- Volonté d'une instance calibrée et équilibrée : M Bailbe propose de conserver en l'état la composition et de faire un test de fonctionnement sur l'année 2017
- **Co production** : éviter l'apparence de la concertation et préparer ensemble les décisions prises en tenant compte de la connaissance des acteurs.

Ex : maintenance informatique ; possibilité d'inviter les prestataires ; engager un dialogue, bâtir une relation de confiance

- Pas de co- gestion ; mais identification ensemble des priorités

SNPDEN : Rappel de notre liberté syndicale, des compétences qui appartiennent à la Région afin d'éviter la confusion : co-construction et co- gestion !

M. BAILBE : On ne vous « prendra pas en otage » en faisant un produit ficelé tout en disant qu'il est le fruit d'une concertation.

Mme BERTHOUX : le Conseil Régional doit travailler avec vous à travers un diagnostic initial, et dans le pragmatisme en partant du terrain ; il demeure décisionnaire et saura trancher.

Elle indique ensuite les priorités :

<u>Priorités à venir :</u>	<p>Convergence des modalités de calcul des DF 2018</p> <p>Informatique : assistance et numérique éducatif</p> <p>RH</p> <p>Convergence des politiques publiques et des dispositifs existants dans les 2 anciennes régions : Projet eurêka, Carte des formations, Carte jeune/ M'RA,....</p>
-----------------------------------	---

2 M BAILBE : la nouvelle direction de l'éducation et des lycées - présentation :

- Traduire en organisation, la nouvelle politique éducative et des lycées au service de la grande région, importance du rôle des agents territoriaux sur le bon fonctionnement des EPLE
- **Architecture générale de la nouvelle direction différente d'avant** (Immobilier, formation, Rh) :
 - **1^{er} enjeu : 1 seule et même direction pour une vision globale,**
 - **2nd enjeu : favoriser une réponse globale aux interlocuteurs** : Deux comités techniques ont défini la nouvelle organisation (*baisse de 50% des encadrants*) ; un futur différent avec pour objectifs :
- **Construire un pilotage territorial pluridisciplinaire**
- **Renforcer les fonctions de pilotage pour mieux conduire les politiques publiques à l'échelle d'une très grande région (de la taille d'un état européen !)**

Pour rappel : 700Mo d € de budget, étendue du territoire, nombre de lycées : les enjeux sont considérables

SNPDEN : demande, en plus des priorités données précédemment, un groupe de travail sur la convention cadre ; départ de toutes collaborations futures

- ↳ **Présentation de l'organigramme fonctionnel de la direction de l'éducation et des lycées** : Compétence d'action à chaque niveau d'organisation dans une exigence de transversalité entre le hiérarchique et le fonctionnel
- Direction de l'éducation et des lycées : Un Directeur adjoint chargé du pilotage et de la programmation de l'immobilier des lycées, Trois Directeurs adjoints délégués régionaux Auvergne+ Rhône+ Alpes
- Les directeurs adjoints délégués auront autorité sur la coordination et la représentation, une organisation territorialisée est incontournable

Remarque de M. BAILBE : Le futur directeur des lycées sera issu de l'éducation nationale

- (calendrier : objectif janvier 2017)

SNPDEN : projet ambitieux et nécessaire car les lycées pâtissent du flou existant aujourd'hui

3 Budget primitif 2017 de l'Education et des lycées

Madame BERTHOUX : Des priorités politiques redéfinies et des choix budgétaires laissés aux lycées 3 objectifs majeurs :

1. Equité territoriale: Convergence des calculs de DGF en consultation étroite avec les chefs d'établissements
2. Renforcement de l'autonomie des établissements dans le cadre d'un dialogue de gestion renforcé et développement d'une fonction accrue d'« accompagnement » de la Région
3. Valorisation du mérite et de l'innovation :
 - Bourses au mérite (pas accès uniquement sur les résultats)
 - Préférence régionale (1/2 pension, commandes, circuits courts,...)
 - Accompagnement des lycéens (carte jeune, moderne et innovante)
 - Soutien aux démarches de transformation numérique et d'innovation pédagogique
4. Améliorer les conditions d'enseignements en priorisant l'investissement

Priorités :

*Investissement pour les lycées : en hausse de 30 millions d'euros pour 2017 (PPI revu)

*Répondre à plus de 200 demandes de sécurisation

***Budget prévisionnel :**

85 Millions pour le fonctionnement+ 292 Millions pour l'investissement.

→ **11h30 départ anticipé de Mme BERTHOUX et de M BAILBE... appelés par leur président pour préparer une conférence de presse... !** M BAILBE s'excuse et réitère qu'aujourd'hui, c'était réunion d'installation ; une 1ère réunion en janvier permettra de travailler avec un ordre du jour ouvert aux OS ...

Remarque pour nos collègues : Nous pouvons regretter une nouvelle fois, le départ anticipé des élus sur des réunions et créneaux qu'ils nous avaient eux- même proposé....

4 divers :

→ Une personne du service « Qualité » vient nous présenter un travail sur un questionnaire de satisfaction (pour les lycéens) ⇒ **position courtoise mais de repli de l'ensemble des OS présents**

SNPDEN : regret d'absence de temps pour évoquer les thèmes de la sécurité et du Budget ;

→ Discussion avec les services (restés après le départ de Mme BERTHOUX et de M. BAILBE) sur la politique budgétaire de la région :

Mise en relief des difficultés de monter des budgets sincères et équilibrés du fait des déséquilibres induits par le FRI.

Regret de l'absence des élus dans certains CA compte tenu du contexte.

Regret sur le décalage entre le calendrier budgétaire et les communications du conseil régional.

↳ *Séance levée à 12h40*

Vos représentants : Nathalie KERBECI, Djamil CHERIFI, Hervé HAMONIC

Rappel des contacts du Conseil Syndical Inter Académique Auvergne Rhône Alpes SNPDEN UNSA :

Lyon : Nathalie Kerbeci nathalie.kerbeci@snpden.net
 Clermont : Richard Commeau rcommeau.snpden.aura@gmail.com
 Grenoble : Jean Marie Lasserre jmlasserre.snpden.aura@gmail.com